

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mil vingt et un et le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 8 avril 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Absente excusée : Delphine LESCOSTEREYRES.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : **Etat récapitulatif des indemnités des élus pour l'année 2020**

Le Maire expose à l'assemblée qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance du document établi,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2020, ci-après annexé.

Fait et délibéré à GUICHE, le 15 avril 2021

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2020

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions		Montant total
		Indemnités de fonction	Autres	
Jean Yves BUSSIRON	Maire	15 573,14 euros brut		24 313,90 euros brut
	Conseiller communautaire puis Vice-Président de la CAPB	8 740,76 euros brut		
Raymond POUYANNÉ	Adjoint	4 479,45 euros brut		11 050,49 euros brut
	Président du Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime	6 571,04 euros brut		
Thierry AIMÉ	Adjoint	4 479,45 euros brut		8 499,98 euros brut
	Membre du Bureau du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques	4 020,53 euros brut		
Sandrine BUSSIRON	Adjoint	2 954,81 euros brut		2 954,81 euros brut
Jean Paul BAREIGTS	Adjoint	2 954,81 euros brut		2 954,81 euros brut
Jacqueline BAREIGTS	Adjoint	1 524,64 euros brut		1 524,64 euros brut